

LA ZAKAT AL-FITR

Imamabdallah26@gmail.com

<http://imamabdallah.com>



« Seigneur, fais que nos épouses et nos enfants soient pour nous une source de bonheur ! Daigne faire de nous des modèles de piété pour ceux qui craignent le Seigneur ! »

﴿ رَبَّنَا هَبْ لَنَا مِنْ أَزْوَاجِنَا وَذُرِّيَّاتِنَا قُرَّةَ أَعْيُنٍ وَاجْعَلْنَا لِلْمُتَّقِينَ إِمَامًا ﴾ الفرقان

SOMMAIRE

La Zakat de rupture du jeûne (Zakat Al-Fitr).....	3
<i>Le sens le Zakat Al-Fitr</i>	<i>3</i>
<i>L'obligation de Zakat Al-Fitr</i>	<i>3</i>
<i>La valeur de Zakat Al-Fitr</i>	<i>4</i>
<i>Le temps de Zakat Al-Fitr</i>	<i>5</i>
<i>Les ayants droits à Zakat Al-Fitr</i>	<i>5</i>

LA ZAKAT DE RUPTURE DU JEUNE (ZAKAT AL-FITR)

Le sens le Zakat Al-Fitr

La Zakat de rupture du jeûne du mois de Ramadan est une Zakat particulière qui a plusieurs objectifs :

- Une purification des éventuels péchés commis ou mauvaises paroles proférées durant le jeûne du mois béni de Ramadan ;
- Une nourriture pour les pauvres. Le Prophète (ﷺ) dit en parlant des pauvres le jour de l'Aïd al-Fitr « *Épargnez leur la demande ce jour là* »¹ ;

عَنْ ابْنِ عَمْرِو بْنِ رَضِيٍّ اللَّهِ عَنْهُمَا، قَالَ: " قَالَ: " أَمَرْنَا رَسُولُ اللَّهِ (صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) أَنْ نُخْرِجَ زَكَاةَ الْفِطْرِ عَنْ كُلِّ صَغِيرٍ وَكَبِيرٍ ... وَيَقُولُ: اغْتَوْهُمْ عَنْ طَوَافِ هَذَا الْيَوْمِ " الْبِيهَقِيُّ

- Un partage de la joie de la fête de l'Aïd al-Fitr avec les plus démunis.

L'obligation de Zakat Al-Fitr

La Zakat al-Fitr est obligatoire pour tout musulman homme ou femme, riche ou pauvre, enfant ou adulte. Selon Ibn Omar (رضي الله عنه) : « *Le Messager d'Allah (ﷺ) a imposé la Zakat Al-Fitr qui équivaut à un « SA'² » de dattes ou un « SA' » d'orge que ce soit pour l'esclave ou le libre, le mâle ou la femelle, le petit ou le grand parmi les musulmans, et il a ordonné que cette aumône soit donnée avant que les gens ne sortent pour aller faire la prière* »³

عَنْ ابْنِ عَمْرِو بْنِ رَضِيٍّ اللَّهِ عَنْهُمَا، قَالَ: " فَرَضَ رَسُولُ اللَّهِ (صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) زَكَاةَ الْفِطْرِ صَاعًا مِنْ تَمْرٍ أَوْ صَاعًا مِنْ شَعِيرٍ عَلَى الْعَبْدِ،

¹ Hadith rapporté par Bayhaqui et Darakoutni selon Ibn Omar.

² Une unité de mesure qui existait à l'époque du Prophète (ﷺ). Elle est estimée par Cheikh Qaradawi à environ 2,172 kilogrammes de blé.

³ Hadith rapporté par Boukhari et Mouslim.

وَالْحَزْرَ، وَالذَّكْرَ، وَالْأُنثَى، وَالصَّغِيرَ، وَالْكَبِيرَ مِنَ الْمُسْلِمِينَ، وَأَمَرَ بِهَا أَنْ تُؤَدَّى قَبْلَ خُرُوجِ النَّاسِ إِلَى الصَّلَاةِ " متفق عليه

Même les pauvres doivent donner cette *Zakat*. Ils doivent, malgré la pauvreté, apprendre, ne serait ce qu'une fois dans l'année, à partager et à donner à ceux qui sont semblables à eux ou plus pauvres qu'eux.

Le pauvre donne cette *Zakat* et recevra par la grâce d'Allah plus que ce qu'il a dépensé.

Elle n'est pas obligatoire pour le pauvre qui ne la possède pas en plus de la nourriture d'un jour pour lui et les personnes à sa charge.

Cette *Zakat* est obligatoire même pour le bébé qui naît avant le couché du soleil du dernier jour de Ramadan. Elle est recommandée pour le fœtus qui a plus de 120 jours.

La valeur de *Zakat Al-Fitr*

Comme indiqué dans le *Hadith* d'ibn Omar (رضي الله عنه) la *Zakat Al-Fitr* a été fixée par le Prophète (ﷺ) lui-même à un *SA'* de la nourriture la plus répondeuse, comme le blé, le riz, le raisin sec, le maïs, ...

Le *SA'* est l'équivalent de 4 mesures des deux mains jointes d'un homme d'une taille moyenne. Il a été évalué à 2176 grammes de blé par le Cheikh Qaradawi dans son livre *Fikh Zakat*.⁴

C'est la valeur minimale de la *Zakat*, il est possible et même recommandé de donner plus. « **Le mérite de celui qui en nourrira davantage ne sera que plus grand.** »⁵

بِئْسَ مَا تَطَوَّعَ خَيْرًا فَهُوَ خَيْرٌ لَهُ ۖ وَأَنْ تَصُومُوا خَيْرٌ لَكُمْ ۖ إِنْ كُنْتُمْ تَعْلَمُونَ [٢:١٨٤]

L'imam Ali (رضي الله عنه) dit en parlant de la valeur de cette *Zakat* « *Quand Allah est généreux envers vous, soyez généreux envers les autres* »

⁴ Page 942 *Fikh Az-Zakat* (Cheikh Qaradawi)

⁵ Verset 184 Sourate de la Vache (Al-Baqara : 02.)

Le Calife Omar ibn Abdelaziz, le grand imam Abou Hanifa et la majorité des savants contemporains autorisent le paiement de cette *Zakat* en argent et considèrent que c'est plus conforme à la finalité de cette *Zakat* qui consiste à rentrer la joie dans les cœurs des pauvres et leur éviter la mendicité.

Dans notre époque donner la valeur en argent est plus facile pour le donateur et mieux apprécié par le receveur.

En 2014 cette *Zakat* a été fixée par les organisations musulmanes d'Europe à 5 € par personne à charge.

Le temps de *Zakat Al-Fitr*

Elle peut être donnée à partir du 15^{ème} jour de *Ramadan* et jusqu'au jour de l'*Aïd* avant le début la prière de l'*Aïd al-Fitr*.

Il faut prendre ses précautions pour que cette *Zakat* arrive dans la main du pauvre un ou deux jours avant l'*Aïd* et au plus tard le matin de l'*Aïd* avant la prière.

Celui qui ne la donne pas avant la prière de l'*Aïd*, doit malgré tout la donner même après la prière. Sa récompense dans ce cas là est très réduite.

Les ayants droits à *Zakat Al-Fitr*

Comme pour la *Zakat* ordinaire, *Zakat Al-Fitr* peut être donnée aux huit catégories cités dans le verset suivant : « **Les *Sadakat* ne sont destinés que pour les pauvres, les indigents, ceux qui y travaillent, ceux dont les cœurs sont à gagner (à l'Islam), l'affranchissement des esclaves, ceux qui sont lourdement endettés, dans le sentier d'Allah, et pour le voyageur (en détresse). C'est un décret d'Allah ! Et Allah est Omniscient et Sage** »⁶

⁶ 09. Sourate du Repentir (At-Tawba)

(إِنَّمَا الصَّدَقَاتُ لِلْفُقَرَاءِ وَالْمَسْكِينِ وَالْعَامِلِينَ عَلَيْهَا وَالْمَوْلَافَةَ فُلُوْبُهُمْ وَفِي الرِّقَابِ وَالْغَارِمِينَ وَفِي سَبِيلِ اللَّهِ وَابْنِ السَّبِيلِ فَرِيضَةً مِّنَ اللَّهِ وَاللَّهُ عَلِيمٌ حَكِيمٌ) (التوبة/60).

La majorité des savants disent qu'il est préférable de ne la donner qu'aux pauvres et nécessiteux. Dans un hadith rapporté par Ibn Abas « Le Prophète (ﷺ) a imposé *Zakat Al-Fitr* comme purification pour le jeûneur des futilités et mauvaises paroles et comme nourriture pour les pauvres celui qui s'en acquitte avant la prière est considérée pour lui une Zakat acceptée, celui qui la retarde après la prière est considérée pour lui une aumône ordinaire »⁷

عَنْ ابْنِ عَبَّاسٍ رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُمَا، قَالَ: " فَرَضَ رَسُولُ اللَّهِ (صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) زَكَاةَ الْفِطْرِ طُهْرَةً لِلصَّائِمِ مِنَ اللَّغْوِ وَالرَّفَثِ وَطُعْمَةً لِلْمَسْكِينِ، مَنْ أَدَّاهَا قَبْلَ الصَّلَاةِ فَهِيَ زَكَاةٌ مَّقْبُولَةٌ، وَمَنْ أَدَّاهَا بَعْدَ الصَّلَاةِ فَهِيَ صَدَقَةٌ مِّنَ الصَّدَقَاتِ " ابوداود و ابن ماجه و الدارقطني

Cheikh Qaradawi choisi l'opinion qui consiste à privilégier les pauvres pour donner *Zakat Al-Fitr* sauf quand il y a un intérêt ou une nécessité avérée. Dans ce cas, les autres catégories des ayants droits peuvent en bénéficier.

Contrairement aux autres *imams*, Abou Hanifa autorise cette *Zakat* pour les pauvres non musulmans.

Il ne faut pas donner cette *Zakat* à ceux qui ne la méritent pas comme le riche, celui qui est capable de travailler, les ennemis de l'islam, les parents, les enfants, son épouse et toute personne à sa charge.

Normalement, cette *Zakat* doit être donnée aux pauvres de la région. Comme pour la *Salat*, cet espace est délimité par un rayon de 84 Km.

Cependant, le transfert est autorisé pour une raison valable et un intérêt avéré comme :

⁷ Hadith rapporté par Abou Daoud, Ibn Majah et Darakotni.

- Des pays musulmans touchés par la famine, les catastrophes naturelles, la guerre, etc.
- Des proches pauvres résidant dans un autre pays.
- Une minorité musulmane pauvre qui a besoin de construire des écoles ou des hôpitaux, etc....
- ...

